

Commune :
ALOS-SIBAS-ABENSE (017)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 382 G
Document vérifié et numéroté le 10/11/2025
APTC du Pays Basque
Par Michel BLANCO
Géomètre du Cadastre
Signé

PTGC Béarn
6 rue d'Orléans
BP 1612

64016 PAU CEDEX
Téléphone : 05.59.68.68.78

sdif64.ptgc.bearn@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : C
Feuille(s) : 000 C 01
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 10/11/2025
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage dressé
Par GEODENAK ARRAYET (2)

Réf. : 250353
Le 16/10/2025

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

